

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 mars 2015**

OBJET

13 – DENOMINATION DE VOIE : LA CLOSE DES GENETS

N° 2015-03-13

NOMENCLATURE : 8/3/1

L'an deux mille quinze, le vingt-trois mars à dix-neuf heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le treize mars 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 25

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Excusés : 4

Elisa DRION donne pouvoir à Alain ROYER
Mickaël MENDES donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Gwénola LEBRETON donne pouvoir à Catherine CADOU
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....25
ayant un pouvoir...4
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Philippe LEBASTARD

Le permis de construire n° 044 209 12 Z 1126 a été accordé le 21 février 2013 pour la construction de deux bâtiments constitués de 39 logements, d'une salle communale et d'un multi-accueil.

Dans le cadre de ce permis, il est nécessaire de dénommer l'impasse qui desservira les deux bâtiments.

La commission d'aménagement du 5 mars a validé : « La Close des Genêts ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :

- DE DENOMMER la voie desservant l'opération SAMO et le multi-accueil : La Close des Genêts.

Pour extrait conforme,

Le 23 mars 2015,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150323-2015-03-23-DE13-
DE
Date de télétransmission : 26/03/2015
Date de réception préfecture : 26/03/2015

Publié le 26/03/15